

CAEN TRAINING FORMATIONS



BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

DURÉE : 12 MOIS



75% DE RÉUSSITE EN
2020-2021!

Le BPJEPS Activités Physiques pour Tous vous permettra de **devenir éducateur sportif polyvalent !** Au sein d'une structure et dans le cadre de son projet global d'animation, le titulaire du BPJEPS APT réalise des prestations visant au développement et au maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être, la découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées **pour tous les publics**. L'éducateur sportif possède les compétences pour **initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité**.

LES PRÉ-REQUIS

- ↳ ÊTRE TITULAIRE D'UNE DES ATTESTATIONS DE **FORMATION RELATIVE AU SECOURISME** (PSC1, SST..)
- ↳ PRÉSENTER UN **CERTIFICAT MÉDICAL** DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE ET À L'ENCADREMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE
- ↳ VALIDER LES TESTS OBLIGATOIRES ET NATIONAUX D'ENTRÉE EN FORMATION : **LES TEP**
- ↳ **AVOIR 18 ANS** AU MINIMUM 2 MOIS AVANT LA DÉLIBÉRATION DU JURY CONCERNANT L'ATTRIBUTION DU BPJEPS

PROGRAMME

- ↳ **UC1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- ↳ **UC2** : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- ↳ **UC3** : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous
- ↳ **UC4** : Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

MODES DE FINANCEMENT

- ↳ CONTRAT D'APPRENTISSAGE / DE PROFESSIONNALISATION
- ↳ AUTO-FINANCEMENT
- ↳ CPF (MONCOMPTEFORMATION)
- ↳ TRANSITIONS PRO
- ↳ PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCE

MODALITÉS DE CERTIFICATION

- ↳ MISES EN SITUATION PRATIQUE
- ↳ ENTRETIENS THÉORIQUES

TARIFS

- ↳ DEVIS SUR DEMANDE ! CONTACTEZ-NOUS

ET APRÈS ?



Vous avez la possibilité de poursuivre vos études, en complétant votre formation par un DEJEPS, un autre BPJEPS ou des certificats complémentaires par exemple.

L'éducateur sportif exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées. Comme des collectivités locales, des associations, notamment sportives, des établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque. D'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense...).

Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.



SESSION 2023 - 2024



DATE TESTS DE SÉLECTION : 4 et 5 SEPTEMBRE 2023

FORMATION

DU 4 SEPTEMBRE 2023 AU 3 SEPTEMBRE 2024



DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 4 AOUT 2022

**LUNDI - MARDI
EN FORMATION +
UN TEMPS EN
DISTANCIEL**

VOTRE CENTRE DE FORMATION

**2 SALLES DE FORMATION
UNE SALLE DE PRATIQUE HALTÉROPHILIE**



**DES FORMATEURS PROFESSIONNELS
DU MATÉRIEL HAUT DE GAMME**



484 Rue Antoine de Saint Exupéry
14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON



**LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
EN CAS DE SITUATION DE HANDICAP, CONTACTEZ-NOUS !**



02.31.91.76.55

CONTACTCAENTRAINING@GMAIL.COM